



GFIB sarl au capital de 1000 €  
Siège social : 1-3 rue Pierre Dignac  
33260 LA TESTE  
RCS Bordeaux 887 955 938  
05 56 54 17 18  
lateste@laforet.com

## HONORAIRES DE TRANSACTION

Valable à compter du 07/09/2023 – tarif HT – TVA 20%  
Honoraire arrondis à la centaine d'euros inférieur - Honoraire de transaction hors cas particulier\*

Prix nets vendeur	Honoraire TTC (en %)
Copropriétés	6%
De 0 à 100 000 €	10 %
De 100 001 à 500 000 €	6%
De 500 001 € à 999 999 €	5%
+ 1 000 000 €	4%

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

\*Cas particulier

- Honoraire au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat est détenu par une autre agence :
  - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais
  - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- Honoraire au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat
  - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.
  - Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.